

● (1130)

Je dois dire, monsieur le Président, qu'en étudiant cette réaction du gouvernement, j'ai trouvé qu'en un sens c'était la réaction classique d'un parti conservateur. J'ai été agréablement surpris par diverses réactions très progressistes, et par deux importantes recommandations du comité. Dans un certain nombre d'autres domaines clés, j'ai été déçu de constater que l'élément conservateur du caucus et en fait du cabinet l'avait emporté.

Cette réaction était progressiste et conservatrice dans la plus pure tradition, encore une fois, de ce parti, un parti qui d'une part, grâce au très honorable John Diefenbaker, a proposé la première Déclaration canadienne des droits, mais qui d'autre part a beaucoup trop souvent manqué d'audace sur des questions de justice sociale fondamentale. J'imagine que les débats qui se sont déroulés dans la salle de comité du cabinet ont été farouches et sanglants pour bon nombre de ces questions de justice sociale élémentaire.

Je tiens à dire sans hésiter que si j'ai correctement lu les recommandations—et comme ma collègue la députée de Mount Royal (M^{me} Finestone), je n'ai reçu ce rapport qu'il y a une heure—le premier ministre (M. Mulroney) mérite de profonds éloges dans le domaine de la justice sociale, car il s'est engagé sur un certain nombre de recommandations controversées et de recommandations clés de notre comité.

Je remarque que c'est le premier ministre qui a dit que puisque nous sommes les enfants de la liberté, c'est à nous de protéger la cause des droits humains et des minorités à chaque fois qu'ils sont menacés. Menacés, ils le sont. Que ce soit au cabinet ou au sein du groupe parlementaire, je sais qu'un certain nombre de personnes dont le premier ministre, je suppose, ont dû faire preuve de courage et de détermination pour donner suite à plusieurs recommandations controversées et pour en arriver au consensus que nous espérons. Ce n'est pas la fête aujourd'hui parmi les ultra-conservateurs. Ceux-ci sont littéralement bouleversés par nombre de recommandations qui ont été présentées.

Tous tant que nous sommes, nous espérons sincèrement qu'il n'y aura jamais de guerre, mais pour ce qui est des femmes au sein des forces armées, il est essentiel que celles-ci aient accès à tous les métiers et à toutes les professions militaires. S'il est vrai que le ministre de la Défense nationale (M. Nielsen) s'était vigoureusement opposé aux recommandations devant le sous-comité, je suis heureux que le gouvernement ne semble pas avoir tenu compte de ses objections et qu'il soit disposé à rendre accessible tous les métiers et toutes les professions aux femmes. Nous nous en réjouissons, bien que nous nous inquiétions encore de certaines des qualifications exigées.

Pour ce qui est de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, il semble que les affirmations du rapport soient claires et sans équivoque. Le gouvernement affirme qu'il prendra toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'orientation sexuelle ne soit pas un facteur de discrimination dans tous les domaines relevant de sa compétence.

Je suppose que le gouvernement sait ce qu'il dit, et ce qu'il devra faire sans tarder, c'est de mettre un terme aux pratiques discriminatoires au sein de la GRC et des forces armées qui

Déclarations de ministres

ont causé toutes sortes de difficultés, de souffrance et d'oppression à des Canadiens et à des Canadiennes. Si tel est l'objet de ces recommandations, nous nous en réjouissons tous.

Un de nos réactionnaires conservateurs prétend que ce n'est pas demain la veille. Voilà ce qui nous inquiète, monsieur le Président. Peut-être que les réactionnaires espèrent encore faire obstacle à la volonté du gouvernement. «Ce n'est pas demain la veille», a-t-il dit. Pourtant, des milliers de Canadiens croient que le temps est venu de mettre un terme à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. J'espère que le gouvernement donnera suite immédiatement aux recommandations comme il l'a indiqué.

L'égalité pour tous doit devenir une réalité. Sur le plan économique, la réponse du gouvernement est insuffisante. Les femmes continuent d'être traitées à part que ce soit dans le domaine des pensions, du travail à temps partiel, de la parité salariale, de l'équité en matière d'emploi ou pour les garderies. Sans compter que le gouvernement continue de refuser d'accorder des prestations de maternité adéquates aux femmes militantes. De même les invalides, les minorités visibles et les autochtones ne sont pas suffisamment protégés dans le domaine de l'emploi. Il ne suffit pas de rappeler, comme le gouvernement l'a fait dans sa réponse, que l'obligation dans le projet de loi C-62 de remettre un rapport permettra d'assurer le respect de la loi. Les groupes qui ont été les plus touchés n'ont cessé d'affirmer le contraire.

[Français]

Monsieur le Président, en même temps que nous sommes heureux de plusieurs recommandations, surtout dans le domaine social, je dois souligner notre regret qu'il y a encore trop d'études et pas assez d'action de la part de ce gouvernement.

L'égalité, monsieur le Président, doit être l'égalité pour tous, et non seulement pour ceux qui ont de l'argent pour acheter l'égalité.

Évidemment, il y avait une grande bataille, une bataille extraordinaire au sein du Cabinet et même au sein du caucus. Mais, monsieur le Président, le rapport n'accorde pas l'égalité aux femmes dans les domaines dont j'ai déjà parlé, surtout ceux concernant les pensions, le travail à temps partiel et l'équité en matière d'emploi.

Monsieur le Président, je dois souligner aussi le fait que le droit à l'égalité des minorités visibles et des handicapés n'a pas encore été accordé.

[Traduction]

Notre comité a écouté, dans toutes les régions du pays, les vues et les préoccupations des Canadiens qui réclament l'égalité au sein de la société et demandent qu'on mette un terme à la discrimination fondée sur les motifs spécifiquement prévus à l'article 15 et ceux qui en découlent implicitement. Les Canadiens ne devraient pas être obligés de s'adresser aux tribunaux pour faire respecter le principe de l'égalité. Les mesures prises par le gouvernement aujourd'hui constituent un progrès notoire dans nombre de secteurs d'activité essentiels, mais il n'est pas allé assez loin dans le domaine de la justice économique.